

# LES MESURES CANTONALES DE RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Tableau récapitulatif

MESURES	OBJECTIFS	BÉNÉFICIAIRES	DURÉE	PRESTATIONS
Mesures cantonales de formation	Comblent des lacunes de formation ou de développement personnel, afin d'améliorer l'aptitude au placement	Personnes en recherche d'emploi	12 mois au maximum selon les besoins	Frais de cours
Programmes de qualification	Vérifier l'employabilité du participant  Compléter les compétences professionnelles et sociales	Demandeurs d'emploi qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ ont épuisé leurs droits aux prestations de l'assurance-chômage ou ont exercé une activité lucrative indépendante</li> <li>▶ ont 25 ans et plus</li> <li>▶ sont disponibles à 50% ou plus</li> </ul>	3 mois prolongeables de 3 mois au maximum	Rémunération prévue selon le niveau de qualification, allant de Fr. 2700.- à Fr. 3300.-
Allocations cantonales d'initiation au travail	Favoriser l'engagement de demandeurs d'emploi qui ont besoin d'une initiation particulière à leur nouveau poste de travail	Demandeurs d'emploi qui ont de la peine à retrouver un emploi et ont besoin d'une mise au courant particulière	12 mois au maximum  18 mois au maximum pour des demandeurs d'emploi de plus de 55 ans	Participation dégressive au salaire mensuel, versée à l'employeur, allant de 60% à 20%
Stages professionnels cantonaux	Favoriser l'entrée ou le retour dans la vie professionnelle  Permettre d'accumuler des expériences professionnelles	Personnes en recherche d'emploi	6 mois au maximum selon les besoins	Financement de 50% du salaire mensuel jusqu'à un montant maximum de Fr. 1500.-  Participation financière de l'entreprise au salaire : Fr. 500.- par mois au minimum
Contributions cantonales aux frais de déplacement et/ou de séjour hebdomadaire	Encourager la prise d'emploi en dehors de la région de domicile	Demandeurs d'emploi ayant accepté un emploi en dehors de leur région de domicile et qui subissent de ce fait un désavantage financier par rapport à leur emploi précédent	6 mois au maximum	Dédommagement pour frais

03.2019



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation  
Service de l'industrie, du commerce et du travail

Departement für Volkswirtschaft und Bildung  
Dienststelle für Industrie, Handel und Arbeit